

## LE MOT DE LA GENDARMERIE

Propriétaires de résidences secondaires, la Gendarmerie Nationale veille sur vos biens, de jour comme de nuit, tout au long de l'année. Néanmoins, malgré notre mission de sécurité publique, sachez que vos demeures et dépendances restent la cible principale pour la délinquance itinérante.

Afin de mettre en échec ces organisations ou au moins de les dissuader :

**Voici quelques petits conseils, simples, qui nous permettront de lutter ensemble contre les vols, notamment d'OVNAAB (Objets Volés Négociables Auprès des Antiquaires et Brocanteurs) :**

### Lorsque vous êtes présents :

- **Remplissez et faites** nous parvenir le document concernant votre résidence qui se trouve dans les locaux d'accueil de la mairie ou dans les brigades de gendarmerie de la communauté de FELLETIN.
- **Signalez immédiatement** à notre Unité la visite de tout démarcheur, récupérateur d'objets anciens ou autre. (Relevez, dans la mesure du possible le maximum de renseignements, n° du VL, marque, type, couleur, immatriculation, signalement de la ou des personnes).
- **Vérifiez que vos fenêtres, portes** soient bien fermés lorsque vous êtes dans le jardin.
- **Evitez de laisser vos portes de garage** ou de remise non verrouillées, vos clés de contact sur les véhicules, rentrez tout ce qui pourrait disparaître au cours de la nuit (VTT ou autres....).

### Lorsque vous êtes absents :

- **Faites relever votre courrier** qui se trouve dans la boîte aux lettres, par un voisin ou une personne de confiance (le plus régulièrement possible) ou faites-le suivre. Apposer l'auto-collant indiquant votre refus de publicités.
- **Ne laissez pas d'échelles, cordes, échafaudages,** outils ou autres qui peuvent tenter ou faciliter l'action des malfaiteurs.
- **Ne coupez pas le compteur électrique** et laissez une lampe d'ambiance fonctionner de façon aléatoire. Des programmeurs électriques peu onéreux vous permettent de réaliser cette opération.
- **Faites ouvrir les volets ou persiennes** de temps en temps si vous en avez la possibilité.
- **Faites installer un système de surveillance** ou d'alarme si vous détenez des valeurs.
- **Si vous avez du mobilier de valeur,** que vous tenez à laisser sur place, faites des photographies ou un film vidéo que vous conserverez précieusement dans un endroit sûr. Faites des repères ou des marques afin de pouvoir les identifier formellement en cas de découverte. Au besoin, faites faire des expertises.
- **Conservez vos preuves d'achats,** factures, tickets, devis ou autres et prenez soin de relever les marques, types, numéros de série qui nous seront utiles pour les enregistrer dans nos bases de données.
- **En cas de vol, ne touchez à rien, appelez la gendarmerie en composant le 17.**

Lieutenant BAILLEUX